

DEPARTEMENT DES YVELINES

COMMUNE DE GAMBAIS



PLAN LOCAL D'URBANISME

5. ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Vu pour être annexé à notre délibération du 11 février 2021 approuvant le P.L.U.

Le Maire Raphael NIVOIT

Saint-Côme - ORIENTATION D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



Périmètre -
Principe de voirie traversante



Implantation obligatoire dans une bande de 15m à compter de l'alignement



Espaces de jardin



Espace à aménager

Surface totale : 1,7 hectare

Densité nette : 18 logements à l'hectare